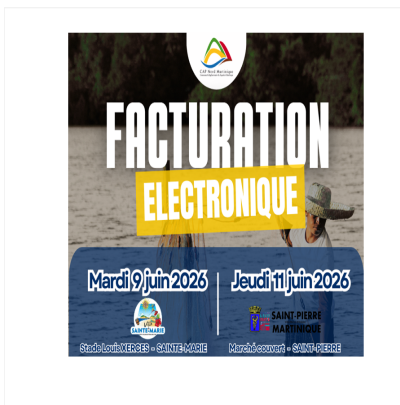




Facturation Électronique à?? r  unions d  information avec CAP NORD

Description

Facturation Électronique : pr  parez-vous d  s maintenant !

       compter du 1er septembre 2026, la **facturation Électronique** deviendra obligatoire pour toutes les entreprises, y compris celles du secteur de la p    che et de la mer.

       Afin de vous accompagner dans cette transition, CAP NORD vous invite    deux r    unions d    information :

Mardi 9 juin 2026

Stade Louis Xerc  s      **SAINTE-MARIE**

De 17h00    19h00

Jeudi 11 juin 2026

March     couvert      **SAINT-PIERRE**

De 17h00    19h00

Au programme :

-      Comprendre la r    forme de la facturation Électronique
-      D    couvrir les solutions bancaires disponibles
-          changer avec les experts et partenaires
-      Obtenir des r    ponses concr    tes    vos questions

Cette r    forme repr    sente une     volution majeure pour les entreprises. Venez vous informer et anticipez sereinement cette nouvelle obligation.

Informations et renseignements : +596 696 09 47 00



www.ville-bellefontaine.fr



FACTURATION ELECTRONIQUE

Mardi 9 juin 2026



Stade Louis XERCES - SAINTE-MARIE

Jeudi 11 juin 2026



SAINT-PIERRE
MARTINIQUE

Marché couvert - SAINT-PIERRE

De 17h00 à 19h00

La facturation électronique sera bientôt obligatoire pour toutes les entreprises, y compris celles du secteur de la **pêche et de la mer**

OBLIGATOIRE À COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 2026

PROGRAMME

- Comprendre la réforme
- Découvrir les solutions bancaires disponibles
- Échanger avec les experts et partenaires

Infos et renseignements : +596 696 09 47 00



CATEGORY

1. Actualités

POST TAG

1. Entreprises

Categorie

1. Actualités

Tags

1. Entreprises

www.ville-bellefontaine.fr